CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Epreuve d'admission 2^{ème} épreuve orale : mise en situation professionnelle

SUJET N°46

Durée : 45 minutes (exposé n'excédant pas 15 minutes suivi de 30 minutes d'entretien)

Thème : Le harcèlement à l'école

Dossier:

Texte 1 : Extraits de l'Arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013 – publié au BO N° 30 du 25 juillet 2013 (« Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. »)

Texte 2 : Circulaire N° 2013-100 du 13-8-2013 « Prévention et lutte contre le harcèlement à l'École »

Texte 3 : Circulaire n° 2013-187 du 26-11-2013 – publiée au BO N° 44 du 28 novembre 2013 « Prévention et traitement de la cyberviolence entre élèves »

Questions posées au candidat :

- Quels sont les enjeux de la prise en compte du harcèlement à l'école ?
- Quelles questions déontologiques et réglementaires soulèvent, selon vous, le cyberharcèlement?
- Quelles réponses un enseignant peut-il apporter à des parents concernés par ces problématiques ?